



CONCOURS D'ENTREE AU CYCLE SUPERIEUR

*Supports destinés à la préparation de l'épreuve écrite de
spécialité par les titulaires du diplôme national
d'ingénieur*

ECONOMIE ET GESTION

Axe 4 : Fluctuations et croissance

4.4 Le développement durable

Sami REZGUI
Maître de Conférences
FDSEP Sousse
sami.rezgui@gnet.tn

Septembre 2007

Dans ce guide, il est prévu uniquement de traiter la section relative **au développement durable**. Cette section est en cours d'élaboration. On se contentera à ce niveau de donner les grandes lignes de son contenu.

D'abord, la notion de « développement durable » comporte un premier terme qui est le développement. A elle seule, la notion de développement occupe déjà une place importante dans l'analyse économique tant ancienne que contemporaine. En effet, les nations ne peuvent se développer sans croissance économique mais au même temps il ne peut y avoir de croissance économique sans développement. Cette relation de causalité a été largement débattue au cours du 20^{ème} siècle et renvoie pour l'essentiel à des considérations de répartition des fruits de la croissance autour desquelles se cristallisent les questions d'inégalités sociales.

Le discours récent sur le développement est néanmoins nettement plus inspiré de faits économiques nouveaux tels la mondialisation, l'ouverture croissante des économies et la prise en compte des facteurs institutionnels. Ces sources d'inspirations conduisent à repenser de manière plus large la relation entre croissance et développement sans pour autant perdre de vue la question des inégalités : une croissance favorisée par l'ouverture économique peut-elle réduire la pauvreté ? Quel lien y a-t-il entre la gouvernance (locale ou mondiale) et le développement ?

Après cette esquisse rapide des contours du débat sur le développement, il convient à présent de voir en quoi se distingue la notion de développement durable de celle de développement tout court. La distinction fondamentale réside dans la manière avec laquelle la croissance économique peut, dans le temps, continuer à servir ou à ne plus servir le développement. D'où l'idée de la durabilité¹. Si la croissance économique conduit à une destruction progressive de ressources épuisables et non renouvelables, alors il n'y aurait plus ni croissance, ni développement². D'où la définition suivante du développement durable qui consiste à souligner que pour être durable, le développement doit **«répondre aux besoins du présent,**

¹ . Les anglo-saxons parlent de développement soutenable (sustainable development) alors que les canadiens retiennent l'appellation développement viable.

² . L'utilisation du conditionnel peut se justifier ici par les capacités d'auto-organisation de la nature soulignées dans l'hypothèse de Gaia.

sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins».

En clair, la notion de développement durable introduit la question des arbitrages qui doivent être opérés entre la croissance économique et sociale et l'obligation de préserver la nature. D'une certaine manière, le développement durable renvoie dos à dos le capitalisme et l'écologie. Les arbitrages dont il est question ici consistent à trouver la ou les solutions idoines permettant de concilier les moyens de satisfaire les besoins de la population et la conservation des écosystèmes.

La notion de développement durable intègre par ailleurs d'autres composantes telles que la santé et la gestion de l'espace. S'agissant de la santé, ce point renvoie à la préservation des ressources humaines, facteur essentiel de la croissance économique. Pour ce qui est de l'espace, c'est la façon d'organiser ou d'aménager le territoire qui s'avère déterminante. Là encore, il y a des arbitrages à faire entre la concentration des activités qui peut se justifier économiquement par des économies d'agglomération et les problèmes de congestion inhérents à la concentration spatiale de ces activités. Des arbitrages doivent être également réalisés entre l'étalement et la concentration spatiale, le premier pouvant générer des gaspillages qui peuvent être évités à travers des choix optimaux de modes de transport.

La prise de conscience internationale de l'importance du développement durable s'est manifestée notamment depuis le sommet des Nations Unies portant sur le thème de l'homme et l'environnement, sommet organisé à Stockholm en 1972. Plus tard, soit 1987, cette prise de conscience s'est renforcée davantage suite à la publication d'un rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (Rapport Bruntland). Enfin, l'élaboration de l'agenda 21 en marge de la conférence de Rio de Janeiro tenue en 1992 compte parmi les plus importantes dates clés du développement durable.

Lectures.

SANABRIA Rigaud, *Le développement durable*, disponible sur

<http://www.mgm.fr/UMR/RAS/DDSsanabria.html>

PUJOL Morgan, *Le développement durable : Eléments de réflexion*, disponible sur

<http://www.mgm.fr/UMR/RAS/DDPujol.html>

BRUNET Roger, *Le développement durable en haut de l'échelle*, disponible sur

http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Brunet1.html

CONFERENCE EUROPEENNE DES MINISTRES DES TRANSPORTS, (1995),
Transports urbains et développement durable, Paris: O.C.D.E. 268 p.

O.C.D.E., 1996, Politique novatrice pour un développement durable, Paris, 217p.

ZUINDEAU Bertrand, 1994, La (les) théorie(s) du développement durable: quel apport pour l'analyse du développement économique régional ? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 4. p. 607-622.

Agenda 21: <http://www.agora21.org/>